

CAP FINISTÈRE

PENN AR BED



Dispensé de timbrage BREST CTC

Récidive : la fuite en avant

Toujours plus long, toujours plus dur, toujours plus fort.

Telle pourrait être la devise du gouvernement dans le domaine judiciaire. Malgré l'échec patent de la politique répressive menée depuis maintenant plus de 5 ans, une étape est sur le point d'être franchie avec la rétention de sûreté. Ce texte a été soumis à l'Assemblée Nationale, en procédure d'urgence, au début du mois de janvier.

Il s'agit, de l'aveu même de certains parlementaires UMP qui ont déposé des amendements, de répondre à une émotion télévisuelle par une autre émotion télévisuelle.

De quoi s'agit-il ? A la fin de leur peine, les délinquants ayant accompli au moins 15 années de détention passeront devant une commission composée de magistrats et de psychiatres qui devra estimer leur degré

de dangerosité. Cette commission pourra demander à un juge de placer cette personne, après l'accomplissement de sa peine, dans un centre socio-médico-judiciaire. Tous les ans, son cas sera ré-étudié.

Les parlementaires UMP ont considérablement durci la copie proposée par le garde des Sceaux. Ainsi, au départ, le texte gouvernemental prévoyait d'appliquer cette disposition aux pédocriminels condamnés à au moins 15 ans de prison pour des actes commis sur des mineurs de moins de 15 ans. Un premier amendement a étendu cette mesure aux crimes commis sur les mineurs de moins de 18 ans. Puis un autre amendement l'a finalement étendu à tous les auteurs de crimes graves commis contre des majeurs.

Dès l'annonce de ce texte, plusieurs associations, comme le GENEPI, la Ligue des Droits de l'Homme, l'Observatoire international des prisons, le syndicat de la magistrature et le SNEPAP-

SUITE PAGE 2

La gauche pour Plougastel !

A Plougastel-Daoulas, une page se tourne. La gauche, aujourd'hui rassemblée, se présente unie face au maire UMP sortant.

"Nous venons de signer une charte, le Parti Socialiste et le Forum civique d'André Le Gac", se félicite Claire Malléjac, première des socialistes dans la commune et deuxième sur la liste. Les discussions ont été longues mais tout s'est passé dans la transparence. Ce texte, élaboré collégialement, comporte quatre points principaux : réaffirmation de la nécessaire union de la gauche, engagement à promouvoir le dialogue avec tous les habitants de Plougastel, ouverture de la liste aux représentants du monde associatif et volonté de mettre en place un agenda 21 municipal. "Tous les quartiers seront représentés sur la liste et les 13 000 habitants de la commune pourront se reconnaître dans les 33 candidats

que nous allons présenter à leur suffrages", souligne la première des socialistes.

Toutes les conditions sont donc rassemblées pour que la gauche remporte l'élection du mois de mars. Et il y a urgence ! "Depuis 2001, tout est fait en dépit du bon sens, sans réflexion", constate Yves Garçon, secrétaire de la section. Des travaux s'avèrent nécessaires dans la salle Avel Vor qui vient à peine d'être inaugurée : l'estrade s'est effondrée et l'équipement électrique ne supporte même pas quelques biligs !



Claire Malléjac

Les logements mis en chantier ne répondent à aucune norme environnementale. Mais les griefs les plus

SUITE PAGE 2

EN CLAIR !

Président de tous les Français de l'UMP.

C'est devenu une habitude irritante que cette présence de Sarkozy au conseil national du parti droitier. Chef d'un camp, il entend le rester et veut peser sur les débats qui s'y déroulent. Que l'UMP reste la première affidée et le serve à tous les instants. Pourtant, il se murmure que beaucoup des cadres du parti ne sont guère favorables à toutes ses initiatives et que cette volonté de donner une portée nationale aux élections municipales présente des risques pour les candidats de droite qui préféreraient que le débat reste local ! Car, il n'est plus un mystère que la lassitude à gagné bon nombre de nos concitoyens devant cette débauche de présence médiatique, ces cadeaux aux nantis, cette incapacité à organiser la France économique. Municipale ou nationale, nous saurons proposer et dire : assez ! à la droite.



CAP FINISTÈRE
26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER
DÉPOSÉ LE 17/01/2008

Récidive : la fuite en avant (suite)

La décision d'enfermer des délinquants ayant purgé leur peine relèvera plus du pronostic que du diagnostic

••• FSU, se sont mobilisées. Une pétition est en ligne sur <http://www.contrelareten-tiondesurete.fr/>. "C'est vraiment tout notre droit qui s'effondre", s'est alarmée Marylise Lebranchu.

"Sur le fond, nous contestons la philosophie de la démarche", explique Jean-Jacques Urvoas, "car, une nouvelle fois, le gouvernement ne propose que l'enferme-ment comme remède à tous les maux".

"Cette mesure me semble une réponse inadaptée pour répondre à une préoccupation légitime, celle de la défense sociale", confirmait Pierre Lamothe, psychiatre, chef du service médico-psychologique régional de Lyon, dans une interview accordée au journal *Le Monde*, le 9 janvier. "L'erreur des erreurs est de faire croire que la solution



Youen Hénaff, du GENEPI

est dans la mise à l'écart du criminel dangereux. A l'exact inverse, il faut faire en sorte de les accompagner au retour à la vie civile, qu'ils reviennent dans le camp des hommes".

"En outre, ce projet présente toutes les caractéristiques d'un texte extensible", a mis en garde Jean-Jacques Urvoas. Déjà, les parlementaires UMP se sont livrés à une surenchère d'amendements. Dans l'avenir, en fonction de l'émotion suscitée par tel ou tel fait divers, le gouvernement tentera d'en étendre encore la portée.

Enfin, la décision d'imposer une période d'enfermement plus ou moins longue, à des individus ayant déjà purgé leur peine, sera fondée sur une appréciation hasardeuse de la dangerosité "qui ne relèvera plus du diagnostic, mais du pronostic", a souligné le député de Quimper.

Par ce texte, les parlementaires UMP prennent le risque de changer profondément la fonction du juge qui pourra procéder à des enfermements, non plus sur la base d'actes commis mais sur la présomption d'infractions futures.

Les centres de rétention de sûreté ont pour objet de réduire la récidive. "Or, dans ce

domaine, aucune étude n'a encore été réalisée parce que les chiffres ne sont pas disponibles", constate Youen Hénaff, coordonnateur régional grand Ouest du GENEPI (Groupement d'étudiants national d'enseignement aux personnes incarcérées).

Cette association, qui compte environ 1 300 membres, dont une quarantaine à Brest, s'est fixée pour objectif d'intervenir dans les centres de détention ou maisons d'arrêt pour effectuer du soutien scolaire auprès des détenus. Mais elle intervient également auprès du grand public pour le sensibiliser aux questions relatives à la détention.

Est-il possible, pour les détenus, d'envisager une réinsertion alors que les prisons sont surpeuplées ? "Non, c'est très difficile, en particulier lorsque le taux d'occupation des cellules est de 150 à 160 %". Alors qu'il existe théoriquement 50 500 places de prisons, en décembre 2007, 65 000 personnes étaient écrouées. 3 000 d'entre elles, seulement, n'étaient pas incarcérées.

Pour éviter la récidive, il faudrait renforcer les moyens accordés à la réinsertion. "Mais, en France, pour 100 détenus, on compte 1 travailleur social et 40 gardiens", déplore Youen Hénaff qui, comparant la situation française avec les politiques carcérales de nos voisins européens, en particulier scandinaves, constate que, lorsque la prison est vécue comme un objet d'insertion, la récidive est moins importante. A contrario, les pays qui ont misé sur le tout répressif connaissent des taux de récidive très importants.

"La législation pénale existe, la législation de sûreté aussi pour les malades nécessitant un placement. Donnons-nous les moyens d'appliquer les textes, plutôt que de tomber dans des excès dont on ne sait où ils vont nous conduire", a résumé Marylise Lebranchu à la tribune de l'Assemblée. Ce projet de loi doit maintenant passer devant le Sénat.



La maison d'arrêt de Brest

La gauche pour Plougastel ! (suite)



Chaufferie : un emplacement discutable

••• importants des socialistes concernent la toute nouvelle chaufferie au bois. "Nous ne contestons pas le principe", précise Claire Malléjac, "mais, jamais cet équipement n'aurait dû être implanté si près du centre ville". Alors qu'elle doit chauffer la maison de retraite, il aurait été plus logique qu'elle soit construite à côté de cette résidence. D'autant que des terrains étaient disponibles. Et, que dans l'avenir, un lotissement aurait pu se construire à proximité. Pourquoi donc avoir choisi d'implanter cette chaudière dans le bourg ? Le maire devra expliquer ce choix durant la campagne.

Plougastel doit valoriser son patrimoine

Mais la gauche de Plougastel compte plus sur son projet que sur les erreurs du maire sortant, lâché par une partie de son équipe, dont son ancien adjoint à l'urbanisme, pour reconquérir la mairie.

"Nous allons répondre aux vrais enjeux de la

commune, et en particulier à la question du logement", annonce Claire Malléjac. Il y a actuellement plus de 200 demandes non satisfaites à Plougastel. Nous allons y répondre, en insistant sur la qualité environnementale. Le chantier est énorme car il ne suffira pas de construire les logements et les équipements qui manquent : il faudra aussi réparer ce qui a été construit.

"Nous avons un patrimoine historique et naturel à mettre en valeur. Pour la commune mais, au-delà, pour toute la communauté urbaine de Brest". En effet, Plougastel est la seule commune de France à posséder un musée de la fraise. "Nous disposons de tous les éléments pour développer un tourisme social, axé sur la nature".

Toutes ces propositions seront développées durant la campagne municipale par les membres de la liste "Plougastel demain, union et dialogue".

Changements à Guipavas

Victime d'un accident de santé, Jean-Claude Le Pouleuf, tête de liste à Guipavas, a fait savoir à ses colistiers qu'il ne pourra pas mener la campagne pour les municipales.

"Mon plus grand souhait est que l'équipe, menée par Alain Queffelec, continue le travail que nous avons engagé jusqu'à la victoire", a-t-il expliqué, dans un message adressé aux candidats de la liste "Agir pour Guipavas", le 8 janvier. Mais, s'il ne mènera pas la liste, Jean-Claude Le Pouleuf y figurera en troisième position.

Candidat socialiste pour les cantonales, Alain Queffelec assumera pleinement son nouveau rôle de tête de liste. *"Les sections du Relecq-Kerhuon et Guipavas ont décidé que nous devons simplement échanger nos fonctions, Nathalie Sarrabezolles et moi : je deviens son remplaçant et elle devient la titulaire".*

Agée de 37 ans, Nathalie Sarrabezolles, militante de la section du Relecq-Kerhuon, part à la conquête du canton composé des



Alain Queffelec, Jean-Claude Le Pouleuf et Nathalie Sarrabezolles

deux communes. Le fonctionnement des collectivités territoriales ne lui est pas inconnu. *"Dans la région parisienne, j'ai déjà eu l'occasion, professionnellement, d'intervenir dans le secteur de la culture", précise-t-elle. En outre, son engagement associatif, au sein de la FCPE et surtout d'une association de parents d'enfants autistes, lui a déjà permis de constater que*

le Conseil général du Finistère est très attentif aux questions liées au handicap, à la dépendance et à la jeunesse.

A l'occasion des vœux des sections brestoises, le 10 janvier, Marc Coatanéa a souhaité, au nom de tous les socialistes de BMO, un prompt rétablissement à Jean-Claude Le Pouleuf.



Immigration : attention aux solutions simplistes !

Avec Pierre Henry

tion et il est logique, compte tenu de la massification des expulsions, que des tensions apparaissent dans ce type de structure.

Cap Finistère : Votre livre est sous-titré "le défi migratoire". Comment peut-on relever ce défi ?

Pierre Henry : D'abord en considérant les phénomènes migratoires dans toute leur complexité et en rejetant les solutions simplistes comme les quotas qui ne sont pas applicables dans 85 % des cas car la France a signé un certain nombre de conventions internationales qu'elle doit appliquer.

Oui, les défis sont devant nous. D'abord d'ordre économique. 80 % de la population mondiale vit avec 20 % des richesses. Ensuite de nature démographique. Il y avait 3 milliards d'êtres humains en 1960, nous serons 9 milliards en 2040. L'Afrique a vu sa population doubler durant cette période. Enfin,

les effets du réchauffement climatique rendent déjà l'accès à l'eau vraiment problématique dans certaines régions. On évalue à 50 millions le nombre de personnes obligées de se déplacer pour cette raison. Il me semble donc indispensable de développer une approche d'intérêts partagés au niveau mondial.

Cap Finistère : Pensez-vous que dans les semaines qui viennent, le gouvernement va durcir ou assouplir sa position ?

Pierre Henry : Je pense que les mois qui viennent seront très difficiles. Tous les républicains, les laïcs, les humanistes doivent travailler ensemble afin d'endiguer les assauts que nous allons subir. L'opposition doit établir un rapport de force de manière à préserver le pacte républicain. Si la gauche politique, et en particulier le Parti Socialiste, laisse le gouvernement et les associations en tête à tête, nous allons vers une défaite en rase campagne. La gauche doit tenir bon sur cette question et ne surtout pas oublier qu'on ne gagne jamais à reprendre les thématiques des adversaires.

Peut-on parler de "politique de civilisation" et dans le même temps fixer des quotas de reconduites aux frontières ? Pour Pierre Henry, directeur de l'association France Terre d'Asile, auteur de "Cachan la vérité" (l'Aube), la réponse est clairement non.

Cap Finistère : Dans "Cachan la vérité" vous écriviez : "tout est réuni pour que cela recommence". Ce qui se passe à Vincennes était donc prévisible ?

Pierre Henry : J'évoquais la possibilité de nouveaux squats comme à Cachan. Ça pourrait effectivement se renouveler dans n'importe quelle commune de la région parisienne ou dans n'importe quelle banlieue d'une grande ville portuaire. Vincennes est un centre de réten-

Rendez-vous

23 janvier

A 18 h 30, pot de la section de Daoulas, salle Ty an Hol à Saint-Urbain.

25 février

Ouverture de la campagne officielle pour les élections municipales et cantonales.

9 mars

8 h 00 - 18 h 00 : Premier tour des élections municipales et cantonales.

16 mars

8 h 00 - 18 h 00 : Second tour des élections municipales et cantonales.

S'abonner :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Abonnement Réabonnement

Abonnement pour 1 an : 15 €

Abonnement de soutien :
à partir de 20 €

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste.

EN SAVOIR PLUS ...

Maintien de l'exonération de redevance : une victoire pour les socialistes

Le maintien de l'exonération de la redevance pour les personnes âgées modestes en 2008 est une belle victoire parlementaire des socialistes.

"Ce sont les députés socialistes qui ont révélé la décision gouvernementale de mettre fin à cette aide en faveur des plus modestes de nos concitoyens".

"Ce sont les députés socialistes qui ont défendu chaque jour, pied à pied dans l'hémicycle, le maintien de l'exonération au nom de l'équité sociale", souligne Marylise Lebranchu sur son site internet : <http://www.lebranchu.fr/>

"Le gouvernement et sa majorité nous ont traité de tous les noms. Aujourd'hui, le président de la République est obligé de se rendre à nos raisons en demandant le maintien de l'exonération pour 2008. Nous entendons utiliser ce répit d'un an pour obtenir le maintien définitif de l'exonération de redevance".

Ce geste élémentaire de justice rappelle l'importance d'une opposition parlementaire combative qui contrôle le pouvoir et corrige ses excès.

Pour la députée de Morlaix, cette victoire est un encouragement pour mener et remporter d'autres batailles du quotidien comme le maintien du repos dominical que le gouvernement tente également de remettre en cause. C'est le rôle même du Parlement qui se trouve réhabilité en obligeant l'exécutif à composer et à mieux travailler ces projets.

Police : expérimentation ou vrai tournant ?

Après la suppression de la police de proximité par Nicolas Sarkozy en 2003, après s'être refusée depuis des mois et des mois à créer la police de quartier que tous les élus locaux réclament, la ministre de l'Intérieur annonce la création

"d'unités territoriales de quartier" dans trois communes de Seine-Saint-Denis.

"Mieux vaut tard que jamais", ironise Delphine Batho, secrétaire nationale à la sécurité. Mais M^{me} Alliot-Marie pourra faire appel à toute la richesse du vocabulaire, cela s'appelle une *"police de quartier"*. Reste à savoir s'il s'agit d'un véritable tournant ou d'une expérimentation cosmétique sans lendemain.

La délinquance endurcie qui sévit dans un certain nombre de quartier doit être enfin combattue avec détermination. Cela suppose une police présente au quotidien, dotée d'effectifs fidèles et de moyens d'investigation judiciaire conséquents pour démanteler l'économie souterraine, capable de rétablir des liens de confiance avec la population. C'est pourquoi la police de quartier doit être au cœur d'une nouvelle doctrine d'action pour la Police Nationale.

Cependant, pour que cela fonctionne, il faut des moyens nouveaux et substantiels. *"C'est pourquoi le Parti Socialiste s'interroge sur les intentions réelles du gouvernement alors que tous nos amendements en ce sens ont été rejetés lors du débat budgétaire"*, rappelle la secrétaire nationale à la sécurité.

Têtes de Bretons...

Alors que Nicolas Sarkozy remportait l'élection présidentielle, la Bretagne confirmait son ancrage à gauche. Phénomène sociologique ? Évolution historique ? Sans doute. Mais aussi rôle déterminant de militants de gauche, élus parfois depuis des décennies, qui ont su, dans leurs circonscriptions, leurs communes, leurs conseils généraux, au Conseil régional ou au gouvernement, démontrer leurs compétences et entraîner l'adhésion des Bretons derrière les politiques qu'ils ont imaginées et mises en œuvre.

Dans *"Têtes de Bretons"* (Éditions du Temps), Michel Rouger, journaliste à *Ouest-France*, publie 12 portraits de dirigeants

politiques bretons de gauche en majorité (Edmond Hervé, Louis Le Pensec Jean-Marc Ayrault, Jean-Yves le Drian, Marylise Lebranchu, Pierre Maille et Bernard Poignant), mais aussi de droite (Pierre Méhaignerie, Joselin de Rohan, François Goulard et Bernadette Malgorn) et régionaliste (Herri Gourmelen). Illustrés par Nono, ces portraits donnent au lecteur de gauche l'occasion de redécouvrir l'itinéraire des principaux dirigeants socialistes bretons et parfois de découvrir celui de responsables de l'UMP qui seront, peut-être, dans un futur proche, des adversaires redoutables.

Lancement de campagne à Plouzané

Bernard Rioual et toute l'équipe de la liste *"Plouzané, un nouveau cap !"* lanceront leur campagne, le samedi 19 janvier, à partir de 10 h 30, à la salle municipale de Plouzané-Bourg.

Disparition

Nous avons appris avec tristesse la disparition, à l'âge de 61 ans, de Raphaël Herrou, militant socialiste depuis 1974, ancien trésorier de la section de Daoulas.

Nous adressons à sa femme, Monique, ainsi qu'à toute sa famille et ses proches, nos plus sincères condoléances.

Annonces légales & judiciaires

Société Civile Professionnelle d'Avocats
Bernard RIOU - Jean-Loïc PERREAU
Hervé JEAN
6, rue Saint-Marc - B.P. 1105
29101 QUIMPER CEDEX

Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 9 janvier 2008, il a été procédé à la désignation de Monsieur Jean-Louis LE BARON en qualité de gérant de la SARL ESPACE PÊCHE, au capital de 240 000 €, inscrite au RCS de Quimper sous le n° 394 287 304, dont le siège social est sis, ZA Bel Air à PLUGUFFAN (29700), aux lieu et place du précédent gérant démissionnaire.

Pour insertion unique.

Cap Finistère - Le Breton Socialiste

26 B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél : 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Alain QUEFFELEC

RÉDACTEUR EN CHEF
Jean-Yves CABON - Tél. 02 98 43 44 39

Impression : Presses Associatives du Finistère
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST
Tél : 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03
CPPAP 1207 P 11428